

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE NEUVILLE SUR AIN

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Ont pris part au vote
16	10	2	12

Date de la convocation
20 juin 2025

Séance du 26 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-six du mois de juin, à 19h45,
le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Maire.

Membres présents à la séance : Thierry DUPUIS, Alain SICARD, Myriam FANGET, Christian BOUILLET, Virginie BACLET, Catherine THOINON, François CAROBIO, Sylvain ORENGA, Myriam CROUZIER, Sandrine BALLANDRIN,

Excusés : Emmanuel BRION, Christophe MEURENAND, Aurélien SICARD (pouvoir à Thierry DUPUIS), Jérémie RYNOIS, Maxime SABRAN (pouvoir à Virginie BACLET).

Absente : Agathe DORMANT.

Secrétaire de séance : Myriam FANGET

N° de l'acte : DEL.2025.06.26.13

OBJET : Classement des archives municipales. Demande de subvention.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de classement des archives municipales. Il donne lecture de la proposition du Centre de Gestion de l'Ain, qui prévoit une intervention en deux tranches : classement de la partie contemporaine et mise en place de la césure avec les archives modernes en 1983 (10 500 €), classement des archives anciennes et modernes et finalisation de l'instrument de recherche (7 750 €).

Il indique que cette prestation peut faire l'objet d'une subvention du Département de 45 % (plafonnée à 5 000 €), sur avis technique des archives départementales, au titre de la sauvegarde des archives communales.

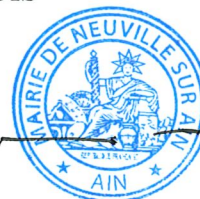
Le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur ce dossier.

Le conseil municipal, après avoir en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la proposition du Centre de Gestion de l'Ain, pour le classement des archives communales
- Autorise le dépôt d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental
- Autorise le Maire à signer les devis et dossier correspondants ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Thierry DUPUIS



Identifiant unique de l'acte : 001-210102737-20250626-2025062613D0075-DE
Transmission n°ASCL_2_2025-07-01T13-54-24.00 (MI262251615)
Date de télétransmission : 1^{er} juillet 2025
Date de réception préfecture : 1^{er} juillet 2025